



Sources de l'Orne
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2022

Date de convocation :
8 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAMBERT Pamela, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, BRUNEAU Daniel, CHATEL Jacques, CORU Vincent, DUVAL Claude, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, QUELLIER Serge, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul.

Nombre de délégués présents :
32

Nombre de votants :
38

Excusés avec pouvoir : Mme LECAMUS Florence (pouvoir donné à Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline), M. EGRET Fabrice (pouvoir donné à Mme MEYER Martine), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. MAUSSIRE Jacques (pouvoir donné à Mme BIDAULT Martine), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme LAMBERT Pamela)

VOIX POUR :
38

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
0

**Objet : Règlement intérieur des déchetteries
Tarification professionnels/artisans**

ABSTENTIONS :
0

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le règlement intérieur pour les déchetteries du territoire, qui a été mis à jour afin notamment d'y inclure la déchetterie de Montmerrei dont nous avons récupéré la gestion au 1^{er} janvier 2022. Il précise que ce règlement intérieur a été travaillé et validé en Commission Déchets.

Il propose en outre de fixer la tarification pour l'accès aux déchetteries des professionnels et artisans comme suit :

Encombrants :	20 €/m ³
Gravats :	15 €/m ³
Déchets verts :	12 €/m ³
Bois :	8 €/m ³
Cartons	gratuit
Ferrailles :	gratuit

Déchets Spéciaux :

Peinture solvants, colles, radio, filtres à huiles, acides, bases, emballages souillés :	1 €/kg
Pesticides, herbicides et aérosol :	2 €/kg
Produits non identifiés :	5 €/kg

Le Conseil Communautaire, en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur des déchetteries du territoire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne tel qu'annexé à la présente
- **FIXE** les tarifs d'accès aux déchetteries tels qu'ils ont été proposés
- **PRECISE** que cette délibération annule et remplace la délibération n°42/2020 du 20 février 2020
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Président,
 Jean-Pierre FONTAINE

